



Eure- et-Loir Ingénierie

NOS MISSIONS

Nous assurons pour **les communes** les missions suivantes :

- **Conseil et assistance technique,**
- **Maîtrise d'œuvre** pour les opérations inférieures à 90 000 € HT,
- **Suivi de travaux** pour des projets de 10 000 € HT maximum pour une consultation par la commune seule et jusqu'à 60 000 € HT dans le cadre d'un groupement de commandes.

Ainsi que les prestations optionnelles suivantes (tarification spécifique) :

- **Diagnostic des voiries** avec rendu cartographique,
- **Assistance à maîtrise d'ouvrage.**

NOTRE FONCTIONNEMENT

Eure-et-Loir Ingénierie, via son service aménagement apporte son expertise technique pour la réalisation de vos projets de réhabilitation de voirie, d'aménagements de sécurité ou de trottoirs.

La cotisation donne droit à une convention de suivi de travaux et une convention de maîtrise d'œuvre tous les ans. Elle permet également de pouvoir solliciter la mission « espace public ».

VOIRIE

Eure-et-Loir Ingénierie peut, au travers de cette mission vous accompagner dans la gestion de vos travaux de voirie que ce soit pour des aménagements de trottoirs, des aménagements de sécurité ou pour des travaux d'entretien de votre réseau.



Comment adhérer ?



Il faut une délibération de l'organe délibérant

Contact : 02 37 23 59 28

contact@ingenierie28.fr